



MRC de
Montmagny

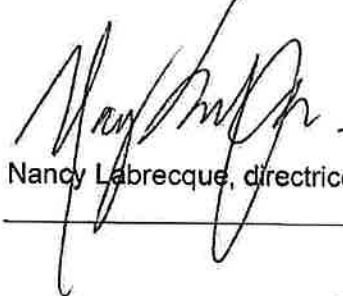
AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné que le 8 novembre 2022, à 19h a été adoptée par le conseil des maires le calendrier établissant les dates des séances régulières de la MRC de Montmagny pour l'année 2023, le tout conformément à l'article 148 du Code Municipal.

QUE les sessions ordinaires du Conseil de la MRC de Montmagny se tiendront aux dates, lieu et heure suivants pour l'année 2023 :

Date	Lieu	Heure
17 janvier 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
21 février 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
14 mars 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
11 avril 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
9 mai 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
13 juin 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
11 juillet 2023	Session itinérante à l'Édifice municipal de Notre-Dame-du-Rosaire situé au 144, Principale, Notre-Dame-du-Rosaire	16 h 30
12 septembre 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
10 octobre 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
14 novembre 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
22 novembre 2023	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00

DONNÉ À MONTMAGNY, ce 15^e jour de novembre 2022.


Nancy Labrecque, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Caroline Dancause ^{greffière-trésorière} ~~secrétaire-trésorier~~ de la Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 12 et 13 heures de l'après-midi, le 17^e jour de novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour de novembre 2022.


Signature